Jean-Baptiste André Godin à Béchet et Dethomas, 9 juillet 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Béchet et Dethomas, 9 juillet 1866, 1866-07-09

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45494

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)
Collation1 p. (392r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 juillet 1866
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCaisse commerciale (Paris)
Lieu de destination17, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45494?context=pdf

Description

RésuméGodin autorise A. Wimy à toucher à la caisse de la banque la somme de 100 000 F pour réaliser les achats dont il a l'ordre.
NotesSur le folio 392r sont copiées la lettre de Godin à Béchet et Dethomas du 9 juillet 1866 et la lettre de Godin à A. Wimy du 13 juillet 1866.

Mots-clés

Finances personnelles
Personnes citéesWimy, A.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 24/06/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45494?context=pdf

Guise le 9 juillet 1866

Messieurs Bechet et de Thomas

J'autorise et pour M. Godin de toucher à votre caisse la somme de cent mille francs dès notre les achats dont je lui donne bordereau. il entendra en conséquence avec vous ce est ordre étant conditionnel il se peut qu'il ne puisse traiter. vous porterez cette somme à mon avoir débit en cas de paiement

veuillez agréer Messieurs mes sincères salutations

Godin

Guise le 13 juillet 1866

Monsieur M. Godin

Je vous confirme pour la somme mon ordre d'achat de 10 mille francs de rente 5% italien cette fois ci achetée à 52 francs

veuillez agréer Monsieur mes sincères

Godin

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45494?context=pdf